

Ce formulaire est également disponible en version électronique sur le site Internet de BANQ : www.banq.qc.ca

réservé à l'administration

1

Titre de l'enregistrement

2

N° de catalogue

3

Artiste(s) :

NOM DU GROUPE (S'IL Y A LIEU)

SINON, ARTISTE(S)

NOM

PRÉNOM

PSEUDONYME, S'IL Y A LIEU

ANNÉE DE NAISSANCE

NOM

PRÉNOM

PSEUDONYME, S'IL Y A LIEU

ANNÉE DE NAISSANCE

NOM

PRÉNOM

PSEUDONYME, S'IL Y A LIEU

ANNÉE DE NAISSANCE

4

Maison de disques

5

Lieu de publication (ville)

6

Propriétaire du phonogramme

7

Distributeur

8

Date de sortie

9

Prix de détail suggéré (si disponible) :

disque compact :

\$ cassette :

\$ vinyle ou autre :

\$

10

Catégorie musicale :

actuelle
bande sonore
classique
country
dance
enfants
folk/traditionnelle
humour
jazz/blues

métal
musique du monde
oralité
populaire
punk
religieuse
rock
urbaine
autre

11

Remarques

12

Organisme ou personne responsable du dépôt :

Nom du déposant

Organisme

Adresse

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Site Internet

Signature du déposant

Date

En vertu de l'article 20.1 de la *Loi sur Bibliothèque et Archives nationales du Québec* et du *Règlement sur le dépôt des documents publiés*, tout enregistrement sonore produit au Québec doit être déposé à titre gratuit, dans les sept jours suivant la date de sortie. Deux exemplaires pour chaque support produit doivent être déposés.

BANQ demande aux éditeurs de remplir un formulaire de dépôt légal. Les renseignements qui y sont inscrits (à l'exclusion des renseignements personnels) servent au catalogage des publications et à leur inscription dans la *Bibliographie du Québec*.

GUIDE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE

Autant que possible, veuillez fournir tous les renseignements pertinents.

- Inscrire le titre complet de l'enregistrement.
- Numéro qui sert à identifier l'enregistrement sonore (il n'est pas obligatoire).
- Nom du groupe, s'il y a lieu. Sinon, noms et année de naissance des artistes (si possible). S'il y a plus de trois interprètes, inscrire « Artistes variés ».
- Pour une autoproduction, il peut s'agir du nom de l'artiste ou du groupe interprète et non pas du nom de l'étiquette.
- Nom de la ville où la maison de disques est située.
- Propriétaire du phonogramme; peut être identique à celui de la maison de disques.
- Nom du distributeur au moment de la sortie de l'album; peut être identique aux points 3, 4 ou 6.
- Date à laquelle l'enregistrement sonore est disponible pour le public.
- Prix de détail suggéré pour chaque type de support. Cette information est recueillie à des fins statistiques seulement.
- Ce renseignement est important pour la description dans la base de données Iris. Cocher seulement une case, soit celle qui convient le mieux ou préciser au point 11.
- À utiliser pour toute information n'ayant pu être donnée ailleurs et pouvant servir à la description du document.
- Le producteur ou son mandataire indique les coordonnées nécessaires pour l'envoi de l'accusé de réception par la poste ou par courriel. Ne pas oublier de signer et de dater le formulaire.

Le producteur doit inscrire au dos de tous les exemplaires la mention : **Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec**, ainsi que l'année de mise en marché.

POUR INFORMATION :

Téléphone : 514 873-1101, poste 3780

Ligne sans frais : 1 800 363-9028

Télécopieur : 514 873-4310

Courriel : depot@banq.qc.ca

www.banq.qc.ca

ADRESSE :

Veuillez envoyer ce formulaire accompagné de deux exemplaires de chacun des supports du titre à déposer à :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Section du dépôt légal
2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1

Vous pouvez également effectuer votre dépôt par l'intermédiaire de la SOPROQ.